

## **B i b l i o t h è q u e**

Diane Lavallée de  
Saint-Alexis

---



### **Inscription des résidents :**

#### **Adultes :**

En vous inscrivant en bibliothèque, vous obtenez votre carte d'abonné. Cette carte vous donne accès à l'ensemble des services et des documents, incluant les livres et ressources en ligne. Pour vous abonner, présentez-vous en bibliothèque avec une pièce d'identité et une preuve reconnue d'adresse. L'abonnement est effectif pour une période de deux ans.

#### **Enfants (14 ans et moins) :**

Les enfants de 14 ans et moins devront obligatoirement avoir la signature d'un de leur parent ou de leur tuteur sur leur carte d'abonné pour pouvoir emprunter des documents et utiliser les ordinateurs.

#### **Carte d'abonné :**

À chaque visite, les abonnées doivent avoir leur carte de la bibliothèque en main.

#### **Prêt :**

Cinq documents par abonnée dont 2 nouveautés, maximum.

#### **Durée du prêt :**

Les documents sont prêtés pour une période de 3 semaines.

#### **Renouvellement :**

Les documents peuvent être renouvelé un maximum de deux fois pour un total de neuf semaines, sauf s'ils sont déjà réservés par un autre abonné. Le renouvellement peut se faire au comptoir ou en ligne via le dossier de l'abonné à l'adresse web suivante : [biblietcie.ca](http://biblietcie.ca). **Les documents empruntés en prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.**

#### **Retour des documents :**

Les documents peuvent être remis au comptoir de la bibliothèque durant les heures d'ouverture ou dans la chute à documents située à l'extérieur près de la porte d'entrée. La chute est ouverte 24 heures et ce sur sept jours.

**258, rue Principale,**

**local 102**

**Tél. :450-839-7277 p. 7380**

[biblio@st-alexis.com](mailto:biblio@st-alexis.com)

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/bibliostalexis.com)

[bibliostalexis.com](http://bibliostalexis.com)

#### **Horaire :**

**Lundi** : 13 à 18 :30 heures

**Mardi** : école seulement

**Jeudi** : 13 à 18 :30 heures

**Vendredi** : 9 à 12 heures

13 à 17 heures

**Réservations :**

Un document déjà emprunté peut-être réservé par le personnel au comptoir du prêt ou par l'abonné via son dossier en se rendant au : biblietcie.ca. Le personnel de la bibliothèque vous préviendra lorsque le document sera disponible.

**Prêt entre bibliothèque :**

Les documents que la bibliothèque ne détient pas peuvent être empruntés gratuitement aux autres bibliothèques du réseau. Un délai de livraison variable doit être calculé. Le personnel de la bibliothèque vous préviendra lorsque le document sera disponible. Vous avez deux semaines pour récupérer votre prêt. Après ce délai, la livre est retourné à la bibliothèque prêteuse.

**Frais de retard :**

La municipalité de Saint-Alexis a abolie les frais de retard.

**Carte perdue ou abîmée :**

L'abonné qui perd sa carte, qu'elle soit volée ou autrement égarée, doit en aviser sans délai la bibliothèque.

Le défaut ou le retard d'en aviser la bibliothèque rend l'abonné responsable de toutes les transactions effectuées avec sa carte et entraîne pour lui l'obligation de défrayer le coût du matériel non retourné ou brisé ainsi que le coût du traitement. Des frais de 2.00 \$ et une pièce d'identité sont exigés pour le remplacement d'une carte perdue, volée ou abîmée.

**Documents perdus ou endommagés :**

Les abonnés sont responsables des documents qu'ils empruntent. Ils ne doivent pas les prêter à une autre personne et doivent payer les documents s'ils sont perdus ou abîmés.

**Prêt de liseuse, lecteur audio et ses écouteurs :**

Le prêt de liseuse et de lecteur audio avec écouteurs sont limités aux abonnés de 18 ans et plus.

**Ordinateur et accès Internet :**

La bibliothèque met à la disposition de tous les citoyens 2 ordinateurs avec accès à internet. Ces appareils sont utilisés sur place seulement.

**Suggestions d'achat :**

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

**Accès Internet :**

La Bibliothèque Diane Lavallée met à la disposition de sa clientèle des ordinateurs permettant d'accéder à une sélection de logiciels, de ressources numériques ainsi qu'à Internet.

Le réseau Internet étant très vaste et non réglementé, la Bibliothèque ne peut assumer la responsabilité de l'information que l'on y trouve. L'information puisée dans le réseau Internet provient d'une multitude de sources dont la validité et la crédibilité sont très variables. Il est donc conseillé d'utiliser cette information avec une grande prudence.